



# PARILLY

Le 16 / 12 / 2021

## Compte-rendu de la réunion

### Participants :

**Président** : M. Murat YAZAR

**Correspondant de territoire** : M. Loïc CAPDEVILLA

**Adjointe au conseil de quartier** : Mme Samira MESBAHI

### Délégués :

ALI Djae

CANDY Martine

GUITTON Kévin

BOTTEX Georges

DORIER Hélène

MAÏLY Samia

CALIK Ahmet

LOUIS Georges

ROUSSELOT Danielle

**Nombre d'habitants** : 5

### [Retour sur les questions de la dernière permanence](#)

Le président rappelle les 3 problématiques récurrentes développées en permanence : Environnement / Voirie / Sécurité

Il explique le déroulé de la précédente visite de quartier, qui s'est déroulée en présence de 2 techniciens (cadre de vie et police municipale).

### Compte-rendu

**Présentation par Arthur LEVASSEUR (technicien voirie) et Alain VALERY (Directeur du Cadre de Vie) des propositions d'aménagements de la Métropole pour la fin de la rue Pierre Stoppa**

**Objectif** : empêcher les squats / régler la problématique de collectes des bacs au fond de la rue

Les techniciens rappellent que la Métropole a voulu lancer des travaux, sans consultation. Ceux ci ont été stoppés par la Ville pour permettre un échange au préalable avec le conseil de quartier et les habitants

### **Propositions** :

1- Imposer des contraintes supplémentaires au stationnement interdit déjà existant : installation de GBA

2 – Interdire le stationnement sur le trottoir entre le 13 de la rue et l'aire de retournement : implantation de potelets si nécessaire

3 – Sécuriser le retour du camion en implantant des potelets bloquant le stationnement au niveau du virage

Question des habitants : comment créer du stationnement à la place des emplacements supprimés ? Pourquoi ne pas mettre un stationnement interdit seulement les jours de collecte ?

Premières propositions retenues : installation de potelets dans le virage / implantation de GBA / demander à la Métropole d'étudier un agrandissement de l'angle de retournement

Un boitage est à prévoir pour recueillir l'avis des habitants de la rue, qui seront invités à exprimer leur avis au début d'une prochaine permanence (18h)

## **Autres remontées**

### **Cadre de Vie**

- Question sur l'aménagement entre la rue J. Muntz et l'avenue Charles de Gaulle qui est accidentogène : la Direction du Cadre de Vie va commander une étude
- Les habitants demandent aux services de rappeler aux chauffeurs de la collecte d'être vigilants car plusieurs véhicules ont été endommagés sur la rue Labourbe
- Rue Anatole France : demande de potelets sur la dernière place en fin de rue : traitement en cours par les services
- Les habitants font remonter un danger lié au passage piéton rue N. Mandela : peut il y avoir une réflexion d'aménagement pour faire ralentir les véhicules
- Ancienne Route d'Heyrieux : signalement de dépôts sauvages au niveau du 11 => des vidéo-verbalisations seront mises en place
- Site du Puisoz : immondices vers la crèche liés à l'immeuble. La rue Pernet Ducher serait inconnue des services de la Métropole donc il n'y aurait pas de collecte  
**=> remontées à faire via la DCV**
- Rue Jean Lurçat : un délégué informe que les poubelles installées sur le trottoir vers le square ne sont jamais vidées.

### **Sécurité**

- Un habitant relance sur la sécurisation du parking du Centre Social (nuisances, squats) : aucun véhicule ne se stationnent le soir pour les délégués, ce que contestent les habitants.  
=> la police municipale a procédé à des évictions en novembre et décembre. Une relance sera faite aux services concernés.

### **Stationnement / Sécurité routière**

- Rue F. Ferrer : remontée sur une vitesse excessive des véhicules , priorités à droite non respectées, stationnements sur le trottoir
- Rue Germaine : stationnement sauvage. Les habitants demandent si cette rue pourrait passer un sens unique

**=> Il est répondu qu'une rue ne peut pas être mise en sens unique sans une étude globale de circulation du quartier. Il est proposé de présenter aux délégués la dernière étude globale de circulation faite sur le secteur.**

**=> Concernant les stationnements gênants et interdits, une campagne d'information avant verbalisation sera menée par les ASVP**

## **CONFIRMATION DE LA PROCHAINE PERMANENCE**

**Pas de permanence en janvier 2022 du fait du contexte sanitaire**